



## BERNEVILLE

*Pour vous, avec vous !*

### SOMMAIRE

#### Page 1

Le mot du Maire  
Article à la une

#### Page 2 et 3

Actualités communales

#### Page 4

Budget

#### Page 5

Travaux

#### Page 6

Vie associative  
État civil - Calendrier  
Vivre ensemble



[www.berneville.fr](http://www.berneville.fr)  
N°5 - Juin 2022

### *Le mot du Maire*

*Chères Bernevilloises, chers Bernevillois,*



Déjà le 5<sup>ème</sup> journal municipal, l'objectif pour l'équipe de rédaction reste le même : communiquer au mieux afin que chaque habitant puisse bénéficier de la meilleure information possible, dans un esprit de transparence et responsabilité de la vie politique.

Après 6 mois de travaux, les aménagements des rues de Beaumetz et d'Arras touchent à leurs fins. Vous êtes nombreux à nous demander quand s'ensuivra le reste pour la rue d'Arras... L'estimatif financier a été chiffré à +/-900.000€ (ante-inflation). À ce jour il ne m'est pas possible de vous communiquer une quelconque date : le projet est prêt, mais il nous faut faire preuve d'anticipation et de patience afin de saisir les opportunités financières à venir et porter ce dossier de manière responsable, notamment au regard des finances communales.

Enfin, vous trouverez joint à ce journal un flyer sur une proposition de formation numérique portée par l'intercommunalité : vous souhaitez apprendre à vous servir de votre tablette, communiquer avec vos petits enfants en visio ? Inscrivez-vous : c'est gratuit et la formation se fera en Mairie !

Julien BELLENGIER

### *Article à la une: Une fête de la musique à Berneville!*

Et pourquoi pas à Berneville ? Après un instant de réflexion plutôt rapide, le Comité des Fêtes a tenté le coup d'organiser une Fête de la Musique à Berneville. Ni une, ni deux les contacts sont pris, nos commerçants du marché partants et voici qu'une fête de la musique se prépare dans notre commune.

Tout comme le marché gourmand et le marché de Noël, c'est une réussite, vous avez répondu présent et la soirée a été appréciée : Zèbre artiste/musicien Auteur/compositeur Arrageois nous a régalié de ses chansons Pop/Folk, puis le groupe de rock The Hell Yet Specials, du Grunge Rock à la croisée des Foo Fighters, des Black Keys a pris le relais pour enflammer le préau... *On continue de bouger à Berneville !*



## Commémoration du 8 mai 1945

Beaucoup de Bernevillois ont répondu présent pour la traditionnelle cérémonie. Cette année, celle-ci a été quelque peu adaptée pour donner un air plus solennel, Christian BUQUET, correspondant défense pour la commune l'a coordonnée : montée des couleurs par Ghislain LOIR et Régis PAYEN, 2 anciens militaires, sous le regard de Maurice LALY notre porte-drapeau et Eric LESSART à la Trompette. Après le dépôt des gerbes et l'appel aux morts, les enfants de l'école ont repris la Marseillaise.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie au cimetière pour honorer la mémoire des 8 soldats étrangers morts pour la France. Les enfants de l'école se sont particulièrement distingués en lisant chacun à leur tour un passage du discours du Général De Gaulle du 8 mai 1945. Un hommage a été rendu par Le Maire pour les Ukrainiens engagés dans une guerre qu'ils n'ont pas souhaitée. La cérémonie s'est achevée par le « chant des partisans » et la sonnerie du « cessez-le-feu ». Cette commémoration a également été l'occasion d'initier Rodolphe BUQUET, petit fils de Maurice, à la fonction de porte-drapeaux.



Un verre de l'amitié sous le préau a conclu cette très belle cérémonie, qui, nous l'espérons, incitera d'autres Bernevillois à se joindre aux patriotes pour les prochaines cérémonies\*.

\* rendez vous les 8 mai et 11 novembre à 10h30 auprès du Monument aux morts.

## Chasse à l'œuf

Dans la matinée du lundi de Pâques, a eu lieu sous le soleil, la traditionnelle chasse à l'œuf. Après un top départ, les enfants se sont précipités, avec leurs paniers aux quatre coins du complexe sportif afin de trouver les œufs cachés par les bénévoles du comité des Fêtes.

Après cet effort, ils ont pu déguster les œufs en chocolats... et les parents passer un moment convivial autour d'un verre.



## Repas de chasse

La réflexion fut longue, réfléchie... mais l'insistance des jeunes aura convaincu les plus hésitants ;) La société de chasse a organisé son premier repas de chasse à la salle des fêtes. Une centaine de convives se sont ainsi retrouvés samedi 7 mai pour une journée festive et conviviale.



## Marché communal : petite nouveauté !

Le marché a su encore cette année, ravir vos papilles et vos envies gustatives. Très récemment, le marché a accueilli un nouveau brasseur "LCDA" : La Chope de l'Artois qui vous propose ses bières brassées façon artisanale à Bailleulmont. Alors n'hésitez pas à venir réveiller votre palais avec cette fine mousse !



Le boucher reste au rendez-vous, tous les vendredis ainsi que Chavrac, votre épicière présente un vendredi sur deux. Le maraîcher Gaëtan vous propose toujours ses fruits et légumes de saison et peut également prendre vos commandes à l'avance par SMS pour être sûr de la disponibilité des produits. : 06.75.54.72.20.

## Repas du club des aînés

Dimanche 22 mai, le club des aînés a organisé son traditionnel repas annuel. 70 convives se sont régalés avec le menu concocté par Michel SAUVAGE. La journée a été animée par les accordéonistes Hélène et Laurette.

## Fête de l'école

Après 2 années d'absence, la fête de l'école a pu reprendre samedi 11 juin. L'équipe de l'APE avait vu les choses en grands avec de nombreuses adaptations : une salle des fêtes réservée au spectacle et aux chants et le repas en extérieur. Plus de 250 personnes se sont restaurées sur place. La journée s'est finie avec nombre d'activités pour les enfants : course de kart à pédale, poney, chamboulle-tout, jeux gonflables...



## Opération Hauts-de-France Propre

Pour la première fois, la commune s'est associée à l'Opération Hauts-de-France Propre, une initiative régionale portée par la Fédération de Chasse et la Région. Ce sont une vingtaine de courageux qui sont venus un samedi matin, environ 1m<sup>3</sup> de déchets a été ramassé dans le village et les chemins.



## Solidarité avec l'Ukraine : 10m<sup>3</sup> de collecté !

Nous avons tous été touchés par la crise qui touche l'Ukraine et ses habitants. La commune vous a proposé de déposer en mairie denrées alimentaires, produits d'hygiène, habits, etc... Cet élan de générosité a été plus que positif et particulièrement généreux puisque pas moins de 6 palettes ont été collectées. La palettisation a été réalisée par Odile et Régis PAYEN, Michel KWASEBART et Sébastien SZYMANEK.



## Urbanisme: *Gagnez du temps, gagnons du temps!*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il est possible de déposer vos demandes de permis de construire ou déclaration préalable pour vos travaux de manière dématérialisée : <http://sve-urbanisme.campagnesartois.fr>. Cette procédure vous permet d'une part de déposer votre dossier 7J/7 et 24H/24 et d'autre part de recevoir l'accusé de dépôt immédiatement : le dossier étant transmis au service instructeur sans passer par la commune.

*Pour rappel, toute construction (extension, carport, abri de jardin...) de plus de 5m<sup>2</sup> est soumise à instruction, ainsi que les clôtures, portail et modification de l'aspect extérieur.*



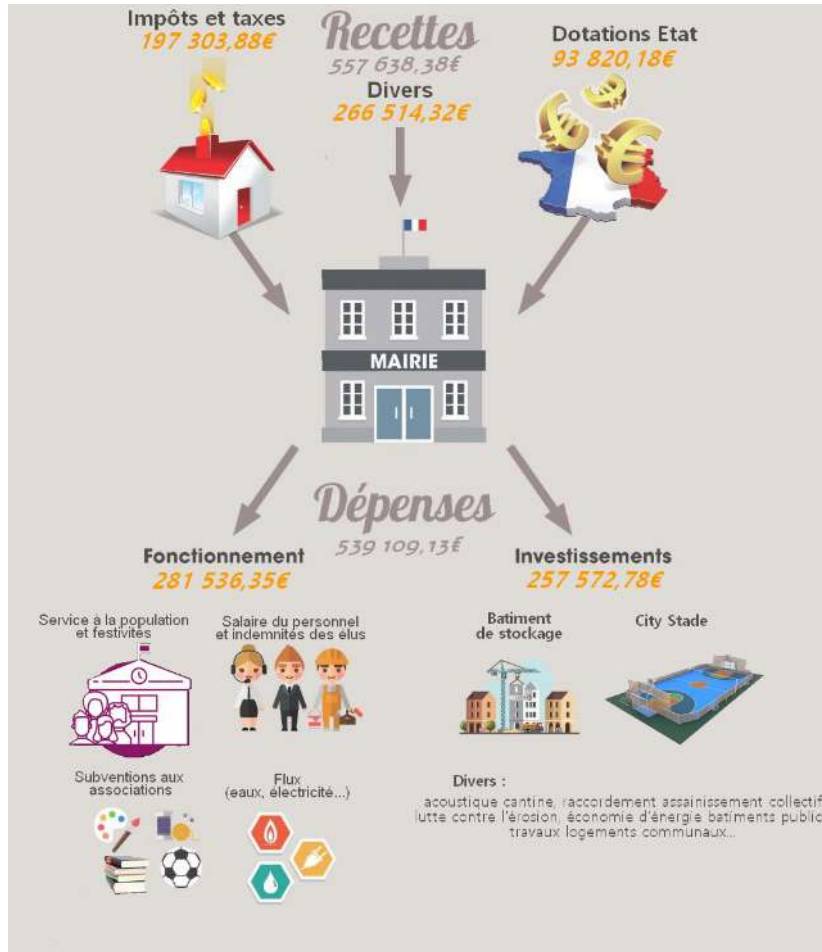
## Accès aux déchetteries...

En début d'année, le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV), gestionnaire des déchetteries, a communiqué sur les modalités d'accès à ces dernières : mise en place d'un contrôle par présentation d'un pass. Suite à des difficultés techniques, la mise en place du dispositif est reportée de quelques mois.

Le SMAV reviendra vers vous ultérieurement. La demande de pass pourra être réalisée en ligne (<http://smav62.fr>) ou en déchetterie.



# Budget 2021



Le 22 février dernier, le conseil municipal a approuvé le compte administratif (bilan financier) 2021 :

## Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté d'environ de 23.000€ par rapport à 2020. Cette augmentation est essentiellement due à la reprise de la cantine par la Commune (cette charge est quasi à l'équilibre vis-à-vis des recettes du service, la commune finançant ce service à hauteur de 3 000 € par an).

Les dépenses d'investissement, malgré le nombre de travaux qui peut paraître important est en baisse d'environ 14 % par rapport à 2020. Ces travaux concernent le city-stade, le raccordement des bâtiments communaux à l'assainissement collectif (environ 23.000€), le curage du fossé, les travaux de performance énergétique et mise aux normes des bâtiments communaux.

## Les recettes

Elles sont de trois types : impôts et taxes (en hausse de 14.931€, dû en partie à l'augmentation des taxes l'année dernière), dotations de l'État (en baisse de 13.373€ sur

un an !) et revenus divers (entre autres : location de salle, revenus des logements communaux, et surtout des subventions de partenaires suite aux différents travaux : environ 175.000€).



# Prévision budget 2022

Les dépenses de fonctionnement ne devraient que peu évoluer, les travaux d'économie d'énergie réalisés durant les deux dernières années nous laissent espérer une baisse de 20 % de nos dépenses énergétiques (et ce malgré l'augmentation des coûts de l'énergie).

Les dépenses d'investissement prévues cette année sont limitées aux travaux de voirie rues de Beaumetz et d'Arras (estimés à 650.000€HT pour 300.000€ de subventions), le feu comportemental au stade (environ 20.000€HT pour 14.800€ de subvention), le curage du fossé (6500€HT!!).

Ce qui nous inquiète le plus concerne les dotations de l'État : l'année 2021 a été annonciatrice d'une baisse de plus de 13.000€. Les prévisions pour 2022 sont toutes aussi inquiétantes avec une diminution estimée à 8.000€. Ces baisses de dotations ruinent, d'une les efforts menés depuis 2 ans pour réduire nos dépenses de fonctionnement, et d'autre part l'évolution de la taxe foncière qui visait à dégager des marges de

manœuvre.

La Préfecture a été consultée afin de nous expliquer ces baisses impactantes pour notre budget... La réponse apportée s'appuie sur un calcul « scientifique » qui estime que les Bernevillois sont riches et qu'en parallèle l'effort fiscal communal n'est pas suffisant au regard de la moyenne des communes similaires à la nôtre... *No comment...* Il est fort probable que 2023 nous soit toute aussi pénalisante pour nos finances.

Ainsi, en toute responsabilité, le Conseil Municipal a fait le choix cette année d'une augmentation de la taxe foncière pour le bâti de 34,25 % à 34,94% (inférieure à l'inflation). Cette évolution vise à limiter l'impact des baisses des aides de l'Etat mais ne suffira pas à les compenser.

La situation financière reste sereine, néanmoins la diminution des dotations nous obligera à faire des arbitrages pour les investissements des années futures.



## Feux comportementaux rue d'Arras

C'était l'une de nos propositions dans notre profession de foi : lutter contre l'insécurité routière et les vitesses excessives. Des feux ont été installés en face du complexe sportif, ces deniers détectent les véhicules à une certaine distance et déclenchent le vert après quelques secondes... si vous êtes sous les 50km/h vous l'aurez vert... à défaut il faudra patienter un peu. Depuis la pose de ceux-ci, les retours des riverains sont positifs avec une réelle baisse des vitesses.

Coût : 19 793€HT – subventionné à 75 % (14 800€)

## Curage du fossé... ce n'est pas fini...

Une nouvelle tranche de curage a été menée en début d'année avec le curage en amont et aval de la rue de Rivière (200m<sup>3</sup> de terre extraits pour 200m linéaire traité). Un curage hydraulique des canalisations s'en est suivi avec plus de 30m<sup>3</sup>.



Une prochaine tranche au chauchoy et en aval du complexe sportif sera à programmer en 2023.

Coût : 4 450€HT+ 2 100€HT.

## Les travaux rues de Beaumetz et d'Arras touchent à leurs fins

Probablement le chantier du mandat, les travaux arrivent à leurs fins en cette fin du mois. Prévus pour 6 mois, les délais auront été tenus.

Les réseaux (électricité, télécommunication) ont été enfouis en février, les concessionnaires les ont réceptionnés dans la foulée (ou presque). Les travaux de voirie ont pris la suite en avril : borduration, places de parkings, cheminements piétons, candélabres, feu comportemental...

Il reste à poser les barrières et potelets pour sécuriser les accès à l'école ainsi que la création des espaces verts à l'automne.

Coût prévisionnel : 743.000€HT – subventionné à hauteur de 50 %.

Le bilan définitif sera présenté dans un prochain journal.



## Assainissement collectif

Sous réserve d'une évolution du calendrier par Noréade, les travaux d'assainissement collectif rue de Warlus, de l'Eglise, de St-Omer auront lieu à compter du 4ème trimestre 2022.

## Lutte contre les coulées de boue

Afin de limiter les coulées de boue chemin de la couture, les élus et leurs conjoints avaient réalisé l'année dernière une fascine de 36 mètres de long en bordure de champs. Fin février, cette fascine a été doublée sur sa longueur pour réduire le ruissellement.

En sus, 1200 pieds de miscanthus ont été installés en amont. Cette plantation a été réalisée par les élèves de la classe de madame OUDART accompagnés de nos agriculteurs et quelques conseillers municipaux. Merci aux enfants d'avoir participé à ce travail !



Coût : 1 617€HT+416€HT

## Cimetière

Afin d'anticiper le passage au zéro phyto\* mais aussi pour rendre les allées du cimetière plus agréables et plus propres, le conseil municipal a pris la décision de passer commande de 15 m<sup>3</sup> de petits gravillons qui ont été étalés sur une bonne partie de celles-ci.



Les 26 tonnes ont été étalées en régie : une première ½ journée avec un bobcat pour le transport des gravillons, et une seconde pour étaler avec les conseillers et quelques administrés qui ont su se rendre disponibles (un appel à volontariat avait été passé sur le site Facebook de la mairie).

\* l'objectif du zéro-phyto est de stopper l'usage des produits phytosanitaires. D'autres aménagements sont prévus pour 2023 : plantation de sedum et bâchage de certaines parties du cimetière.

Coût : 720€HT+ 416€HT de location



## Actualité associative – Zoom sur le club de pétanque

L'idée avait été émise lors du tournoi de pétanque de Ducasse... après quelques mois de gestation une nouvelle association vient de voir le jour à Berneville : un club de Pétanque ! Sous la houlette du bureau : Alex HODICQ Président, Christian BUQUET Secrétaire et Christopher SERGHERAERT trésorier, ils vous attendent les samedi à 15h pour jeter le cochonnet et quelques boules. Ils sont à votre écoute pour toutes suggestions afin d'animer et faire vivre ce club. Ils organiseront le tournoi de pétanque de ducasse le samedi 3 septembre, ils vous attendent de ce fait nombreux !



Le Président – Alex HODICQ (06.31.97.09.16)

### Etat civil

#### Naissance

Noé BOULANGER né le 1er mars  
de Guillaume BOULANGER  
et Kim LIBESSART



#### Décès

Marguerite SERON née BLONDIAUX  
Françoise LEFEBVRE née MARTIN



#### Mariage

M<sup>me</sup> Xaverine MAGNIER &  
M. Jérôme RICCI le 23 avril 2022



### Bien vivre ensemble...

Nous sommes régulièrement contactés par plusieurs d'entre vous pour des nuisances entre riverains.

Bien vivre ensemble au quotidien dépend de la bonne volonté de chacun et repose sur la tolérance, la courtoisie, l'entraide, le respect de son voisinage et de son environnement.

Respecter les règles de vie en société, être attentif aux autres, et prendre soin de ce qui est notre bien commun, l'espace public, est de notre responsabilité à tous, la municipalité et ses habitants.

Pour cela, nous vous rappelons, entre autres, que le brûlage des déchets verts est strictement interdit (450€ d'amende) et que les travaux de jardinage ou bricolage sont réglementairement encadrés (en semaine entre 7h et 19h, le samedi entre 8h et 19h, le dimanche entre 10h et 12h).

La collectivité, c'est nous ! Il ne dépend que de nous tous de bien vivre ensemble.

### A vos agendas

3 au 5 septembre : Ducasse

11 novembre : Commémoration 11 novembre 1918

19 novembre : Repas des aînés (CCAS)

16 décembre : Marché de Noël ?

17 décembre : Arbre de Noël



### Identifier nos boîtes aux lettres

Recevoir du courrier c'est bien. Recevoir son propre courrier et non celui d'un autre c'est mieux ! Pour ce faire, le plus simple est d'afficher clairement son nom ou à minima son numéro de rue sur sa boîte aux lettres, notamment les boîtes CIDEX. Merci de penser au facteur et surtout à la municipalité qui distribue de temps en temps des courriers nominatifs;)